



CANADIAN COUNSELLING AND
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

Stade critique : L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie demande au gouvernement de répondre au besoin urgent d'améliorer les services de santé mentale pour les Autochtones

Ottawa, le 18 octobre 2016 – C'est avec une grande tristesse que l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) se penche sur le décès par suicide de trois jeunes filles autochtones de la bande indienne du Lac la Ronge qui est survenu la semaine dernière. L'ACCP offre ses plus sincères condoléances aux familles, aux amis et aux collectivités de ces jeunes qui sont décédées prématurément.

Le gouvernement sait depuis des années que les problèmes de santé mentale ont atteint un niveau élevé et persistant dans les réserves et dans les collectivités nordiques et éloignées. Les jeunes des Premières nations meurent par suicide, cinq à six fois plus souvent que les jeunes non autochtones. Le taux de suicide chez les jeunes Inuits est parmi les plus élevés du monde, soit onze fois plus élevé que la moyenne nationale. Année après année, les défenseurs de la santé mentale dans tout le Canada ont poursuivi leurs démarches auprès du gouvernement afin qu'il améliore le financement et les mécanismes de soutien pour nos groupes les plus vulnérables au pays. Bien que les engagements du gouvernement continuent à prendre forme, nous sommes toujours en situation de crise.

« Pour toutes les populations, en particulier les populations vulnérables, il n'est jamais suffisant de déployer les services de santé mentale à la suite d'une crise », a déclaré la D^{re} Natasha Caverley, présidente nationale de l'ACCP (une société multiraciale de Canadiens d'origine algonquine, jamaïcaine et irlandaise). « Le suicide peut être évité. Les effets néfastes liés aux problèmes de santé mentale peuvent être réduits ou éliminés avec des mesures de prévention et de traitement précoce. De concert avec nos collectivités autochtones nordiques et éloignées au Canada, nous devons agir et agir dès maintenant pour faire face à cette crise en matière de santé mentale ».

Les principaux représentants du comité exécutif de l'ACCP, le Sénat, et la communauté autochtone sont à la Colline du Parlement à Ottawa cette semaine pour demander au gouvernement de tenir sa promesse faite en juin 2016 qui était de mettre en œuvre un plan triennal pour régler la situation de crise en matière de santé mentale chez les Autochtones. L'ACCP plaidera également pour son appel à l'action, publié dans son [dernier document de réflexion](#). Dans son document « Appel à l'action : urgent besoin de meilleurs services de santé mentale pour les Autochtones du Canada », l'ACCP présente trois recommandations pour le gouvernement fédéral. Ses recommandations sont les suivantes :

1. fournir un financement durable pour la prestation locale et régionale de services adaptés de soins de santé mentale et de services de counseling connexes auprès des populations autochtones vivant dans des réserves et hors réserves et dans les collectivités nordiques, rurales et éloignées;
2. soutenir un cadre de santé mentale culturellement sécurisé à l'intention des peuples autochtones, qui intègre des approches autochtones à la connaissance et aux croyances au sujet de la santé et de la guérison traditionnelle et des approches issues du système principal de soins de santé;
3. assurer le financement de l'éducation et des initiatives d'emploi connexes qui permettront d'accroître le nombre d'étudiants autochtones ayant acquis les compétences leur permettant de travailler dans le domaine de la santé mentale.

« Nous demandons instamment au gouvernement d'examiner notre document de réflexion sur la santé mentale des Autochtones et de reconnaître l'urgence et l'importance d'intervenir pour mettre fin à cette situation désastreuse qui prévaut à l'heure actuelle. Les mesures cruciales qui doivent être prises par le gouvernement sont d'assurer que sa stratégie en matière de santé mentale est culturellement adaptée aux

besoins des populations autochtones » a poursuivi la D^{re} Caverley. « La sécurité culturelle en matière de santé mentale est essentielle dans cette situation de crise. Rien de moins n'est acceptable. Il n'est jamais suffisant de parachuter les praticiens de la santé mentale dans ces domaines ; ils doivent être formés pour donner des soins culturellement sécuritaires ».

-30.

L'ACCP est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel. Le titre de Conseiller canadien certifié (CCC) permet au public d'identifier les conseillers dont l'ACCP reconnaît qu'ils détiennent les compétences requises pour offrir des services de counseling au Canada. De nombreux CCC, tant autochtones que non autochtones, exercent dans le domaine de la santé mentale des Autochtones, travaillant en première ligne dans les collectivités autochtones du Canada.

Pour de plus amples renseignements ou pour planifier une entrevue avec les médias, veuillez contacter :

Charlotte Webber

charlotte@impactcanada.com | 613-233-8906